

Exigences spécifiques aux produits

Dans ce domaine légal sont listées les réglementations spécifiques aux produits, des décrets généraux sur les produits dans le domaine de la protection de l'environnement et des exigences légales plus détaillées pour la vente et la responsabilité spécifiques à vos produits.

Nous listons les exigences importantes des arrêtés fédéraux, cantonaux et communaux pertinents. En outre, les décrets de l'Union européenne faisant référence à la législation suisse sont représentés dans LEXPLUS.



Une sélection de quelques exigences de base de ce domaine légal:

- Droit des obligations
- Loi fédérale sur la sécurité des produits (LSPro, 930.11)
- Ordonnance sur la sécurité des produits (OSPro, 930.111)
- Loi fédérale sur la responsabilité du fait des produits (LRFP, 221.112.944)
- Loi sur la protection des marques (LPM, 232.11)
- Loi fédérale sur l'information des consommatrices et des consommateurs (LIC, 944.0)
- Directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil relative aux machines et modifiant la directive 95/16/CE
- Loi sur les denrées alimentaires (LDAI, 817.0)
- Ordonnance sur les denrées alimentaires et les objets usuels (ODAI0Us, 817.02)
- Directive (UE) 94/62/CE du Parlement européen et du Conseil relative aux emballages et aux déchets d'emballages
- Ordonnance sur les produits chimiques (OChim, 813.11)
- Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, 814.81)
- Règlement REACH (1907/2006)
- Directive RoHS (2011/65/EU)
- Directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
- Ordonnance sur les matériels électriques à basse tension (OMBT, 734.26)
- Loi fédérale sur les produits de construction (LPCo, 933.0)
- Ordonnance sur les produits de construction (OPCo, 933.01)
- Ordonnance sur les jouets (OSJo, 817.023.11)
- Ordonnance sur les aliments pour animaux (OSALA, 916.307)
- Ordonnance sur les appareils et les systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles (OSPEX, 734.6)
- Ordonnance sur les équipements sous pression (OSEP, 930.114)
- Règlement (UE) du Parlement européen et du Conseil fixant des obligations liées au devoir de diligence à l'égard de la chaîne d'approvisionnement pour les importateurs de l'Union qui importent de l'étain, du tantale et du tungstène, leurs minerais et de l'or provenant de zones de conflit ou à haut risque
- Ordonnance sur les exigences relatives à l'efficacité énergétique (OEEE, 730.02)